

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION**1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT**

Nom du produit : 14A Aqua-Glo Aerosol
Code du produit : Non disponible

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Utilisation de la substance/mélange : Essais non destructifs

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fabricant	Distributeur
Magnaflux 155 Harlem Ave. Glenview, IL 60025 - USA T: 847-657-5300	

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE****Classification GHS**

Gaz comprimé

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE**Étiquetage GHS**

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS04

Mention d'avertissement (GHS) : Attention
Mentions de danger (GHS) : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence (GHS) : Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. AUTRES DANGERS

Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.4. TOXICITÉ AIGUË INCONNUE (GHS)

Not applicable.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.1. SUBSTANCE**

Non applicable.

3.2. MÉLANGE

Nom	Identificateur de produit	%
Carbone (dioxyde de)	(n° CAS) 124-38-9	1.11

RUBRIQUE 4: PREMIERS SOINS**4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS**

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
Premiers soins après ingestion	: Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau. Eau pulvérisée. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de phosphore, oxydes de silicium, formaldéhyde, aldéhydes, cétones, acides organiques.
Danger d'explosion	: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Utilisez un pulvérisateur d'eau pour refroidir le feu adjacent aux conteneurs exposés.
------------------------------	---

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Mesures générales	: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.
-------------------	---

6.2. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Pour la rétention	: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.
Procédés de nettoyage	: Pélletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Ventilez la zone.

6.3. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/émanations/gaz/brumes/vapeurs/pulvérisations. N'avez pas le produit. Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Mesures d'hygiène	: Lessivez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez les mains avant de manger, boire ou fumer.

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Conditions de stockage	: Conserver hors de la portée des enfants. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
------------------------	---

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Non disponible.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	5000 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	30000 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	9000 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	5000 ppm
USA - IDLH	US IDLH (ppm)	40000 ppm
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	9000 mg/m ³
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	5000 ppm
USA - NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m ³)	54000 mg/m ³
USA - NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	30000 ppm

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Contrôles techniques appropriés	: Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés.
Protection oculaire	: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
Autres informations	: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES**

État physique	: Gaz/Liquide Pressurisé
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Brun
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible

Viscosité : Aucune donnée disponible
 Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
 Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable sous des conditions d'entreposage normales.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Sources d'inflammation. Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Agents réducteurs. Acides forts. Oxydants forts.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter : des oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de phosphore, oxydes de silicium, formaldéhyde, aldéhydes, cétones, acides organiques.

RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Non classé.

14A Aqua-Glo Aerosol	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
 Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.
 Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
 Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

RUBRIQUE 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

14A Aqua-Glo Aerosol	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

14A Aqua-Glo Aerosol	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

RUBRIQUE 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS**

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations au niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédérale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires : Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences du DOT/TMD/IATA/IMDG

DOT Sol	: Consommables, Quantité limitée
TMD	: Consommables, Quantité limitée
IATA	: UN 1950, Aérosols, Ininflammable, 2.2
IMDG	: UN 1950, Aérosols, Ininflammable, 2.2 (Quantité limitée)

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

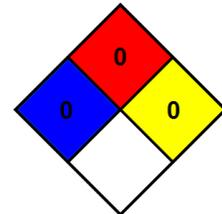
Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES**

Tous les composants de ce produit sont inscrits à ou exclus de l'inventaire de le Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis.

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances).

Danger pour la santé NFPA	: 0
Danger d'incendie NFPA	: 0
Réactivité NFPA	: 0



14A Aqua-Glo Aerosol

Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

15.2. RÉGLEMENTATIONS DES ETATS - USA**14A Aqua-Glo Aerosol**

Réglementations nationales ou locales

Ce produit contient des produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme étant susceptible de causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 04/13/2016

Date de révision : **08/29/2023**

Autres informations : Aucun(e).

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.